

# RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

## DU 19 FÉVRIER 2024

**Date de convocation** : 12 février 2024

**Présents** : Anne-Marie THÉVENET, Annie LEVEAUX, Corine DAVAU, Yannick TROTIGNON, Vincent GOUMIN, Patricia CONARD, Yves GUYAU, Stéphane LECLERC, Kathia CHABAUD, Claire-Anne BETHULEAU, Alain ANGIER, Jean-Marc POMME, Philippe PEZÉ, Sébastien PICOTIN.

Secrétaire de séance : Yannick TROTIGNON.

**Nombre de présents** : 14      **Nombre de votants** : 14

La séance est ouverte à 20h15.

### **1° Budget principal : autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif.**

Vu les dispositions extraites de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012, selon lesquelles l'exécutif de la collectivité, sur autorisation de l'organe délibérant, peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, en l'absence d'adoption du budget jusqu'au 15 avril,

Il est précisé que les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption,

Vu les dépenses d'investissement du Budget Primitif 2023,

Madame le Maire propose d'inscrire :

1.128 € au chapitre 21, article 2188, opération « matériel »,

15.000 € au chapitre 23, article 2313, opération « restructuration infrastructures sportives »,

2.750 € au chapitre 23, article 2313, opération « restructuration des bâtiments publics ».

Il s'agit de financer l'achat d'un lave-linge pour la MAFPA, de verser un acompte pour les travaux d'isolation de la salle des associations et de régler la pose de leds à la salle des fêtes.

VOTE : POUR : 14      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **2° Choix d'un fournisseur pour l'achat d'un camion-benne.**

Ce projet était inscrit au Budget Primitif 2023.

Après consultation, la commission « matériel » propose de délibérer sur le choix du fournisseur.

2 entreprises ont fait des propositions : CENTRE VI de Blois (41) pour un camion Iveco et SODIMAVI (VOLVO) de Blois (41) pour un camion Isuzu.

Au vu des critères de sélection, la commission propose de retenir l'offre de CENTRE VI, pour un camion Iveco, pour 73.500,00 € HT.

Le camion Iveco actuel sera repris pour 18.000 € TTC.

VOTE : POUR : 14      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **3° Proposition de solliciter la Dotation de Solidarité Rurale (Conseil Départemental) pour le financement du camion-benne.**

Madame le Maire propose de demander la Dotation de Solidarité Rurale 2024 pour financer le camion-benne.

VOTE : POUR : 14      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **4° Travaux d'isolation de la salle des associations (Club des Jeunes) : choix de l'entreprise.**

Dans le cadre du projet de réhabilitation des équipements du complexe du stade municipal, il y a lieu de choisir, après consultation, une entreprise pour les travaux d'isolation de la salle des associations.

La commission propose de retenir SAS 3C Sologne, pour 36.868,46 € HT.

Pour information, les travaux de clôture du stade doivent débuter entre le 11 et le 18 mars 2024.

VOTE : POUR : 14      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **5° Projet de travaux d'éclairage public 2024 : autorisation de lancer une procédure de MAPA.**

Madame le Maire propose de lancer une procédure de MAPA pour un programme de travaux d'éclairage public, pour la rénovation et la mise en conformité de l'éclairage public existant, l'installation de l'éclairage pour des passages piétons aux arrêts de bus dans le bourg, et la rénovation en leds de l'éclairage du stade.

VOTE : POUR : 14      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### **6° Avis sur la demande de dérogation au repos dominical pour les sociétés Elyteq et Seaowl.**

Il s'agit d'une demande de dérogation au repos dominical des salariés formulée :

par la société ELYTEQ pour la période allant de la fin de février à fin décembre 2024, dans le cadre d'opérations de contrôles géologiques sur différents chantiers sur le site de stockage de gaz à Chémery,

et par la société SEAOWL, pour une période de 3 mois à compter du 11 mars 2024, dans le cadre de travaux de reprise de puits sur la station de stockage de gaz à Chémery.

VOTE : POUR : 14      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

# RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

## DU 19 FÉVRIER 2024 (suite)

### 7° Autorisation de signer une convention avec le SIAEP Chémery-Méhers pour l'échelonnement sur 2 exercices du remboursement des frais de traitement des boues COVID.

Le SIAEP Chémery-Méhers a réglé à Véolia les frais de transport et de traitement des boues COVID de la station d'épuration de Chémery, pour la période 2020-2023, pour un total de 46.014,07 € TTC.

Par délibération du 26 décembre 2023, le comité syndical du SIAEP a autorisé le président du SIAEP à émettre un titre au nom de la commune de Chémery pour qu'elle rembourse ces frais et l'a autorisé à signer une convention avec la commune pour l'étalement de la charge sur les exercices 2024 et 2025.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter de rembourser ces frais au SIAEP et de l'autoriser à signer la convention pour l'étalement de la charge sur 2024 et 2025.

Le Conseil Municipal décide de supprimer la partie « verser les intérêts légaux associés aux créances » de l'article 2 de la convention et accepte de signer la convention et de rembourser 46.014,07 €.

VOTE : POUR : 14      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0

### 8° Personnel communal : proposition de l'instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.

Le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 permet aux collectivités et établissements publics de verser la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat aux agents.

Madame le Maire propose d'instaurer cette prime, dans la limite de 300 €.

Sébastien PICOTIN et Vincent GOUMIN n'ont pas pris part au vote.

VOTANTS : 12

VOTE : POUR : 8      CONTRE : 0      ABSTENTION : 4

### QUESTIONS DIVERSES :

- Proposition d'organisation d'une opération Propreté par le SMIEEOM. La date du 27 avril 2024 est arrêtée.

- Info : opération «Un Toit pour la Biodiversité » par Sologne Nature Environnement.

- SIVOS Chémery-Méhers : l'école risque de perdre une classe à la rentrée de septembre 2024. Nous passerions alors à des classes à 3 niveaux. Un rassemblement devant la Préfecture est prévu samedi matin, 24 février, à 10h30, dans le but d'obtenir une rencontre avec le Préfet.

- SIAEP Chémery-Méhers : il est envisagé d'intégrer la commune de Châtillon-sur-Cher au syndicat, en vue du futur transfert de compétences à la communauté de communes.

- A la demande des chasseurs, il serait sécurisant, pour tous, que les randonneurs portent des vêtements visibles, de couleur, lorsqu'ils se trouvent dans le même périmètre que les chasseurs. Un message de prévention sera publié dans le prochain Chém'Infos.